

bunaux, publiée au *Journal officiel* de la colonie, communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 31 juillet 1884.

Signé : MORAU.

---

NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

---

PAR DÉCISIONS DU GOUVERNEUR :

— En date du 1<sup>er</sup> juillet 1884 —

**N° 216.** — Le sieur Rapadzi (Julien) est nommé huissier garde-meubles de l'hôtel du Gouvernement, en remplacement du sieur Chabrier (Alexandre).

**N° 217.** — M. Challier (Joseph), ancien commis principal des contributions en France, est nommé, à titre provisoire, contrôleur de 2<sup>e</sup> classe du service des Contributions.

— En date du 3 juillet 1884 —

**N° 218.** — Le sergent d'infanterie de marine Cardinaud, détaché au poste de Taravao, remplira auprès du tribunal de paix de ce canton les fonctions de ministère public.

**N° 219.** — M. Royer, commissaire-adjoint de la marine, reprendra la direction du service administratif à partir du 11 juillet 1884, date de l'expiration de la permission de 30 jours qui lui a été accordée.

— En date du 23 juillet 1884 —

**N° 220.** — M. Mallié (Alphonse-Armand-Jean-Baptiste), capitaine d'artillerie, est nommé juge *ad hoc* au tribunal supérieur de Papeete.

— En date du 26 juillet 1884 —

**N° 221.** — Le sieur Laidet, piqueur de 1<sup>re</sup> classe des ponts et chaussées, dont le congé est expiré depuis le 1<sup>er</sup> juin, continuera ses services dans les districts de Paea et de Papara.

— En date du 31 juillet 1884 —

**N° 222.** — M. Paquier (Émile), ex-sergent d'infanterie de marine, est nommé secrétaire-centralisateur de l'état civil à Papeete. Il aura, en outre, dans ses attributions, la conservation de la bibliothèque de la ville.

---